

Beaucaire Terre d'Argence : vote du budget et taxes inchangées

Intercommunalité. Comme toujours, des discussions autour des ordures ménagères

Les élus de la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence avaient, lundi 18 mars, à voter le budget primitif 2019 et les comptes administratifs.

Malgré quelques altercations verbales, entre Christophe André (élu d'opposition de Beaucaire) et le maire Julien Sanchez d'une part, et entre Christophe André et Yoann Gillet (directeur de cabinet de Beaucaire, présent dans le public) d'autre part, le conseil a donc validé le budget primitif 2019.

À savoir 20 304 272 € en section de fonctionnement et 25 272 715 € en section d'investissement.

La taxe des ordures ménagères reste stable

Comme chaque année, les onze élus du groupe Rassemblement national de Beaucaire ont voté pour certains budgets et contre pour d'autres, notamment le budget primitif et la plupart des budgets annexes (environnement, ports...) « car on n'approuve pas l'ensemble de votre gestion », a expliqué Julien Sanchez.

En revanche, le budget de l'office de tourisme a été voté à l'unanimité.

Sur certaines délibérations, le groupe a également deman-



■ Cinquante-cinq délibérations attendaient les élus pour ce conseil communautaire.

dé à ne pas prendre part au vote, notamment sur les budgets annexes des zones d'activités économiques (Merarde, Le Rieu, Vallabrègues, Brousseau et Domitia), estimant « ne pas avoir tous les éléments ». Hervé Boule, directeur général des services, a souligné que toutes ces zones en cours de développement connaissent une bonne évolution, avec des cessions de terrains à des entreprises prévues sur chacune d'entre elles, pour cette année 2019. Concernant les taux des taxes, le président Juan Martinez et Hervé Boule ont annoncé que les taxes n'augmenteraient pas en 2019. « Elles n'ont pas

bougé depuis 2012. » La taxe d'habitation est à 10,44 %. Le foncier non bâti à 2,73 %, et la CFE (cotisation foncière des entreprises de 33,22 %).

Malgré l'absence d'augmentation, le groupe RN a voté contre (ils souhaitent une baisse de la CFE).

Comme chaque année, le budget annexe environnement a suscité pas mal de discussions, les élus RN n'étant pas satisfaits du service. « Si vous voulez plus de collectes, il faudra augmenter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères » remarque Juan Martinez. Le taux de la TEOM n'a pas non plus été augmenté et reste à

14,15 %. Juan Martinez a rappelé que ce taux avait été diminué à la suite de la réorganisation des tournées et la mise en place de nouveaux procédés de collecte (points d'apports volontaires). Il a aussi rappelé le principe de solidarité : un même taux appliqué aux cinq communes. Les élus ont également évoqué le litige entre Sud Rhône environnement et la société Ecoval 30 autour de la taxe générale sur les activités polluantes, (*Midi Libre* du 15 novembre 2018). Litige qui a entraîné la nécessité de provisionner 120 000 €.

CATHERINE MILLE
cmille@midilibre.com

À SAVOIR Les échos du conseil

Les aires d'accueil du voyage ne sont pas les bienvenues

Travaux d'urgence à Saint-Roman. Des secteurs de l'abbaye présentant une instabilité ont été constatés, entraînant même la fermeture de la grande salle au public. 8 232 € ont été débloqués, pour une intervention rapide destinée à réparer une brèche de la grande salle, deux piliers de la chapelle rupestre et le sup-

port d'un arc en ogive. **Aire d'accueil des gens du voyage.** Le conseil devait donner un avis sur le schéma départemental du Gard pour l'accueil et l'habitat des gens du voyage (2019-2024). Le diagnostic note que deux équipements de la CCBTA n'ont pas été réalisés : une aire d'accueil de vingt places à Beaucaire

et une autre de grand passage de 100 à 150 places à Bellegarde. Les élus ont donné un avis défavorable avec deux abstentions (dont Christophe André) en se basant sur un diagnostic des taux de fréquentation des équipements existants : 66 % sur l'aire de Nîmes ; 50 % sur l'aire de Marguerites ; 28 % sur l'aire intercommunale de

Villeneuve-lès-Avignon, et 20 % sur la nouvelle aire intercommunale de Laudun. Ils constatent aussi qu'en 2016-2017, seuls huit passages de moins de 50 caravanes ont été recensés sur le territoire de la CCBTA et trois grands passages à Fourques. Et estiment donc inutiles la réalisation des aires de Beaucaire et Bellegarde.